

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 MAI 2017

Présents : Mmes CHARDON Dominique, SAILLARD Marie-Pierre, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, SAILLARD Fabien, THERY Jean-Bernard, VIENNET Julien, VIENNET Simon

Excusé :

Absent :

Convocation du 19/05/2017

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 24 mars 2017
- Travaux de réfection voiries
- Projet raccordement réseau eau de La Planée
- Eclairage public - projet SYDED
- Travaux Forestiers - ouverture des offres
- Projet construction centre secours La Fuvelle-Rive Gauche- avenant convention SDIS
- Rétrocession parcelle B 801
- Affaires diverses
 - tableau des élections
 - remise location salle de convivialité
 - Décision modificative budget eau
 - divers

1 - Approbation compte rendu réunion du 24 Mars 2017

Aucune observation, le compte rendu du 24 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

2 - Travaux de réfection voirie

Mme le maire présente les devis de réfection de voirie.

Le Conseil accepte de faire réaliser l'entretien courant des rues par l'entreprise Saulnier ainsi que la réfection d'une partie de la route des chaumelles et la route qui longe l'ancienne colonie.

Concernant la route du bocage, le Conseil accepte de réparer la voie sur 75 mètres de long et Mme le maire précise que M et Mme Salvi ont accepté de participer à hauteur de 640, 80 € pour les dégâts occasionnés lors de leur construction.

3 - Projet de raccordement au réseau d'eau de La Planée

Mme le maire informe que suite à la dernière réunion de travail avec le cabinet JDDBE, le projet de se raccorder au réseau d'eau de La Planée a été abandonné.

Un devis a été demandé pour créer un nouveau réseau entre le Grand et le Petit Malpas par la route de La Planée, à la place de celui existant dans le marais.

4 - Eclairage public - projet SYDED

Mme le maire rappelle qu'elle avait sollicité le SYDED (Syndicat d'Electricité du Doubs) pour une étude de notre éclairage public. Il en ressort que 97 % des 59 points lumineux de la commune seraient à changer

Le remplacement des lampes et des armoires coûteraient environ 16 000 € (subventions comprises) pour une économie de frais d'éclairage estimée à 3 000 € / an.

Le Conseil accepte de lancer un appel d'offres pour la consultation des entreprises et affiner le projet.

5 - Travaux forestiers - ouverture des offres

Pour réaliser les travaux sylvicoles parcelle 10; 3 devis ont été demandés. Mme le maire ouvre les offres reçues de l'ONF, de Girod Forêt et de Viennet Simon.

(Monsieur Viennet Simon quitte la salle et ne participe ni à la discussion, ni au vote).

Le devis de Monsieur Viennet est retenu pour un prix de 360 € / ha.

6 - Projet de construction Centre de Secours La Fuvelle-Rive Gauche

Mme le maire informe le Conseil que le SDIS 25 a décidé de regrouper les 2 centres de La Fuvelle et de Rive Gauche et de créer un CIS à Labergement Ste Marie dès 2019.

La participation de la commune sera réduite de 30 % par rapport au projet initial.

Le Conseil municipal accepte de signer l'avenant à la convention avec le SDIS.

7 - Rétrocession parcelle B801

Mme le maire rappelle que la parcelle B801 qui se trouve entre la rue de bocage et la propriété de M et Mme Salvi devait revenir à la commune suite à un accord avec Mme Meyer lors de sa division parcellaire. Les réseaux publics sont situés sous cette parcelle.

Il s'avère que le bornage a eu lieu mais la transaction n'a pas été effectuée devant notaire. Il y a donc lieu de régulariser comme il avait été convenu soit 1 € symbolique pour 190 m².

Le conseil municipal autorise Mme le maire à réaliser cette transaction, sous réserve de l'accord de Mme Meyer.

8 - Affaires diverses

- Organisation des tours de scrutin pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

- Mme Boillot a loué la salle le 6 et 7 mai mais le chauffage ne fonctionnait pas et les chaises étaient sales. Elle demande une remise de sa location. Le conseil accepte de lui rembourser la somme de 80 € pour les désagréments rencontrés.

- Modification budget EAU : les 2 000 € de remboursement d'emprunt n'apparaissent pas dans le budget transmis en préfecture. Le Conseil accepte de modifier le budget 2017 en ajoutant 2000 € au compte 1641 et en réduisant d'autant le compte 2315.

- Sécurité rue principale : un coussin berlinois sera posé à l'entrée du village coté Oye et Pallet et une peinture au sol sera réalisée pour réduire la largeur de la voie et délimiter une voie non routière.

- Suite à la fusion de la CCMO21 et de la CCHD imposée par le jugement du Conseil d'Etat du 5 mai 2017, il y a lieu de désigner les représentants à la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs (CCLMHD). Mme Chardon est désignée comme membre titulaire et Monsieur Theyry est désigné suppléant.

- Vente de la parcelle B 753 (ancien terrain de boules) : la commission urbanisme propose de vendre le terrain à un promoteur pour construire éventuellement des maisons accolées (2 ou 3 logements).

- Voir pour couper les tilleuls situés au Sillet.

- Présentation de devis pour un système de sauvegarde des données informatiques de la mairie.

Séance levée à 23 h 15
Malpas, le 29 mai 2017

Le Maire,
Dominique CHARDON

